

RÈGLEMENT PISTE DE DOWNHILL (DH) ET FREERIDE

- 1 · La présence sur la piste de Downhill&Freeride suppose l'acceptation de ce règlement dans son intégralité.
- 2 · L'accès à la piste de Downhill&Freeride n'est autorisé qu'à ceux qui sont munis d'un titre de transport valable pour la télécabine et le VTT.
- 3 · Le parcours de Downhill&Freeride et une **piste noire** et conseillée aux vététistes de bon niveau.
- 4 · **Le port du casque intégral est obligatoire**, et il est conseillé d'utiliser des protections pour le buste et les membres inférieurs.
- 5 ·
Monte Tamaro SA décline toute responsabilité.
- L'accès à la piste de Downhill&Freeride implique que le client assume l'entière responsabilité de son comportement et des conséquences en découlant en cas de dommages ou d'accidents.
- 6 ·
Il est obligatoire de respecter et d'observer la signalisation sur la piste, de prêter la plus grande attention aux passages pour piétons ou aux croisements avec d'autres parcours, et de suivre les consignes des personnes préposées.
- 7 ·
Pour la sécurité de chacun, il est obligatoire de se présenter sur le parcours avec des moyens appropriés et dans des conditions efficaces. Les cyclistes sont tenus de ralentir en présence d'autres cyclistes arrêtés sur le parcours.
- 8 ·
Il est interdit de sortir du parcours.
Il est interdit d'utiliser la route en aval de la station intermédiaire de la télécabine en tant que piste de DH, car celle-ci est ouverte à la circulation des véhicules et des piétons.
- 9 ·
Il est interdit de modifier le parcours ou structures.
- 10 ·
Il règne dans toute cette zone le plus grand respect pour les personnes, la nature et les biens.
Ne laissez pas de déchets dans la montagne!
- 11 ·
Tout comportement incorrect sur la piste et sur les installations entraîne le retrait de la carte journalière, sans indemnisation.